

Régulation en journée de l'accès aux urgences du Centre Hospitalier de Vitré du vendredi 15 juillet au vendredi 12 août inclus.

Depuis le mois de décembre 2020, les consultations médicales urgentes le soir et la nuit sont régulées par le centre 15, de 20 heures le soir à 8 heures le matin.

En dépit d'efforts très importants de recrutement, l'effectif actuel de médecins urgentistes conduit le Centre Hospitalier de Vitré à renforcer également en journée les modalités de régulation d'accueil du public sollicitant une consultation médicale d'urgence **du vendredi 15 juillet au vendredi 12 août inclus**, dans le contexte d'une activité hospitalière encore importante pour l'ensemble des établissements de santé de la région. Les appels à l'ensemble des autres établissements du territoire ou à l'intérim médical n'ont pas pu aboutir non plus.

Adaptation du fonctionnement des Urgences la journée

En concertation avec le SAMU 35, un dispositif de prise en charge sécurisée des patients a été défini sur le territoire de Vitré pour cette **période du vendredi 15 juillet au vendredi 12 août inclus** :

En cas de besoin, faites le 15 avant de vous déplacer 7j/7 24h/24

Le centre 15 vous orientera vers le lieu le mieux adapté à votre besoin : vous pourrez bénéficier de conseils et un transport sanitaire (pompiers ou ambulances privées) pourra, si nécessaire, être envoyé à votre domicile.

Le Service Mobile d'Urgences Réanimation (SMUR) de Vitré reste disponible 24h/24 et 7j/7 pour assurer la prise en charge de toute urgence vitale dans le cadre de la régulation par le centre 15 du SAMU.

- **Sur cette période, l'accueil du public pour les consultations urgentes sera intégralement régulé en amont par le centre 15, en journée comme la nuit.** Les médecins urgentistes du centre 15 / SAMU d'Ille-et-Vilaine, seront joignables 24h/24 et 7j/7 et à l'écoute des patients qui appellent le 15. Le SAMU renforcera sa vigilance pour la régulation des appels provenant de la population du territoire de Vitré
- **En journée, du vendredi 15 juillet au vendredi 12 août inclus, de 8h à 18h, un médecin urgentiste, après régulation du patient par le 15, assurera les consultations nécessitant des soins urgents**
- **En soirée et la nuit, pour les personnes qui se présenteraient spontanément au centre hospitalier de Vitré de 18 heures à 8 heures**, une infirmière d'accueil sur site assurera leur orientation en lien avec le centre 15
- **Le circuit spécifique de prise en charge des femmes enceintes accessible 24h/24 sera maintenu.**
- La maison médicale de garde de Vitré reste ouverte aux horaires habituels (du lundi au vendredi de 19h à minuit – le samedi de 12h à minuit – dimanche et jour férié de 8h à minuit)